



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

RHÔNE-SAÔNE

Le fluvial,  
résilient  
et agile

# Le fluvial, *résilient et agile*

## 2020, une année inédite pour le fluvial sur l'axe Rhône Saône

Le service public de la voie d'eau et les professionnels du fluvial sur l'axe Rhône Saône ont dû faire face en 2020 à une situation inédite marquée par la crise sanitaire et ses conséquences sur le contexte économique.

Le transport fluvial de marchandises a été interrompu suite à un accident à l'écluse de Sablons sur le Rhône, puis a pâti de la baisse des échanges internationaux au départ ou à destination du grand port maritime de Marseille. **La mobilisation de VNF et de tous les acteurs de la chaîne logistique** de l'axe (CNR, ports maritimes et fluviaux) a été unanimement saluée par les professionnels, et le renforcement de la coordination sera plus que jamais un atout pour l'avenir.

Les activités touristiques ont également souffert des restrictions sanitaires. Si le secteur de la croisière fluviale (paquebots) sur la Saône et le Rhône a connu une année blanche, la navigation privée et la location de bateaux habitables ont pu néanmoins tirer davantage leur épingle du jeu. La crise a été l'occasion pour de nombreux Français de **découvrir les plaisirs d'un tourisme différent**, paisible, nature, et la petite Saône en a notamment bénéficié.

En cette période inédite, **nous tenons à saluer l'engagement et le professionnalisme des agents de VNF** qui ont su réinventer leurs modes de fonctionnement pour garantir durant le confinement nos deux missions essentielles que sont la gestion hydraulique et le transport de fret, et assurer à la suite du déconfinement la totalité de leurs fonctions dans le respect des consignes sanitaires.

Au final, **nous avons mené à bien les programmes de dragage et d'investissement** pour la restauration et la modernisation du réseau avec par exemple le lancement de la rénovation de l'écluse de Nourriguier (Gard). Pour 2021, grâce au Plan de Relance pourront être lancés de nouveaux chantiers comme la réfection de digues sur le canal du Rhône au Rhin ou la construction d'une passerelle sur le barrage de Couzon.

Nous avons également **conforté notre expertise en matière de gestion hydraulique** grâce au déploiement d'un système d'information moderne sur la Saône et intensifié nos relations avec les territoires : lancement de la démarche pour **un contrat de développement touristique du canal du Rhône au Rhin**, participation active à la conférence sur l'avenir du canal du Rhône à Sète (qui devra aboutir en 2022 à un projet de canal s'appuyant sur une gouvernance partagée) ...

Enfin, la transition énergétique reste au cœur de l'action de la Direction territoriale Rhône Saône. Parmi les nombreuses initiatives conduites en 2020, nous mettrons à l'honneur l'organisation d'un webinaire sur les financements du verdissement de la flotte et la mise en service du bateau de travail Valsaôna avec Lyon comme port d'attache. Premier bateau européen répondant à la dernière norme EMNR (engin motorisé non routier), c'est un bel exemple de notre ambition **pour un service public alliant performance et respect de l'environnement**.



**Thierry Guimbaud,**  
Directeur général de VNF



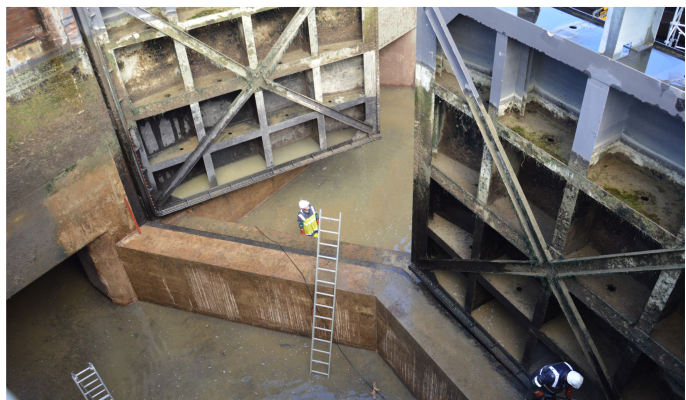
**Cécile AVEZARD,**  
Directrice territoriale

# Le réseau navigable Rhône Saône au service du développement du fret, de l'aménagement des territoires et de la gestion de la ressource en eau

La Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France, a la responsabilité de l'entretien, de l'exploitation et de la modernisation d'un réseau de près de 1200 km dont 625 km à grand gabarit (principalement dédié pour le transport de marchandises massifiées et les croisières fluviales).

Le bassin Rhône Saône compte **7 voies d'eau** dont la Saône et le Rhône (concedé par l'État à la Compagnie Nationale du Rhône sur la majorité de son linéaire). Il couvre **17 départements** et **4 régions** : Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie.

Éclusiers, barragistes, chefs d'équipes, techniciens, agents de maintenance spécialisée, ingénieurs, gestionnaires, développeurs, comptables... ce sont plus de **330 collaborateurs** qui, à l'échelon territorial, mettent leurs compétences **au service de la voie d'eau**.



La Direction territoriale est pleinement mobilisée pour mettre en œuvre le **projet national de modernisation**. Il s'agit d'un ambitieux programme visant à inscrire le fluvial dans la modernité et à répondre à de nouveaux enjeux : **amélioration de la gestion de l'eau et de ses usages, développement d'une logistique fluviale durable, aménagement des territoires et développement touristique**.

Avec le déploiement d'un réseau de communication de haute qualité de fibre optique, l'automatisation des ouvrages de gestion hydraulique, des commandes centralisées des ouvrages de navigation et de gestion hydrauliques, la qualité du service public de la voie d'eau sur **le réseau Rhône Saône répondra aux exigences de la société, des territoires et du monde économique**.

Les **partenariats** pour développer une offre de transport massifiée fleuve/fer ou encore pour assurer le verdissement de la flotte fluviale sont également **très forts sur le bassin Rhône Saône**.



Grâce à la fédération d'un écosystème « public-privé » notamment dans le cadre de l'association Medlinkports, des **démarches innovantes** préparent l'avenir en apportant des **réponses concrètes au report modal** et à la **transition énergétique**.

Le réseau fluvial Rhône Saône accueille de nombreuses **activités touristiques à fort potentiel** : paquebots de croisière sur le Rhône et la Saône, coches de plaisance (location ou privée), péniches hôtel, bateaux promenade et autres loisirs nautiques (kayak, aviron...)... Les berges ouvrent le tourisme fluvial à la pêche, la randonnée ou encore au cyclisme. Les destinations fluviales, comme la petite Saône, le Canal du Rhône au Rhin ou encore le canal du Rhône à Sète, permettent un **tourisme «slow» au cœur de paysages naturels** pour des expériences alliant proximité, évasions et **séjours insolites**. Les partenariats avec les collectivités locales sont le gage d'une offre structurée et coordonnée.



$$1 \text{ } \text{[Ship Icon]} = 250 \text{ } \text{[Truck Icon]}$$
$$= 4 \text{ } \text{[Truck Icon]}$$

# Voies navigables de France

opérateur national  
de l'ambition fluviale

**4 000** 

personnels mobilisés  
au service du fluvial

**4 000** ouvrages  
d'art



**40 000**

hectares de domaine  
public fluvial



**2 254**

communes traversées par  
les voies navigables confiées à VNF



**6 700 km**

de fleuves, canaux et  
rivières canalisées

**500**



implantations en région

## Nos missions

**ÉCONOMIQUE**

DÉVELOPPER LA LOGISTIQUE  
FLUVIALE DURABLE

**AMÉNAGEMENT**

CONCOURIR À L'AMÉNAGEMENT  
DES TERRITOIRES FLUVIAUX

**ÉCOLOGIQUE**

ASSURER LA GESTION GLOBALE  
DE LA RESSOURCE EN EAU

**MARQUEURS RSE**

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE :  
**92/100**

Moyenne obtenue sur les écarts  
de rémunération

ACHATS  
DURABLES : **8%**  
d'économies en 2020

MÉCÉNAT : PLUS DE

**7 Md€**

de dons pour la rénovation  
du patrimoine  
fluvial remarquable

En 2020, la Fondation du Patrimoine a soutenu la rénovation  
du patrimoine fluvial remarquable à hauteur de :

**600 000 €**

**NON**

le fret ne représente pas 3% !  
10 à 30%, c'est la part de marché  
en tonne-kilomètre du transport fluvial  
dans les départements traversés  
par un réseau à grand gabarit



# 2020 L'ACTIVITÉ FLUVIALE EN CHIFFRES

## DONNÉES NATIONALES

### Transport :

**50,4 Mt** de marchandises transportées sur le réseau français en 2020.



**22,5 Mt** transportées en 2020, la filière des matériaux de construction est la 1<sup>ère</sup> utilisatrice du transport fluvial.



**13,2 Mt** transportées en 2020 pour la filière agricole, 2<sup>ème</sup> filière utilisatrice du transport fluvial.

### Tourisme :



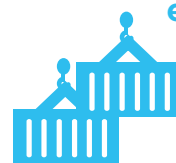
**1,4 Md€**

de retombées économiques pour les territoires.

## DONNÉES TERRITORIALES

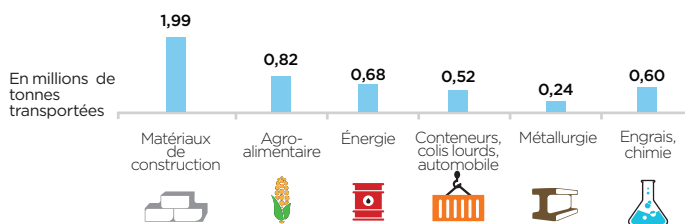
**4.8 Mt**

de marchandises transportées sur la Direction territoriale



et **67 104**

conteneurs (EVP\*)



\* EVP : conteneurs équivalents vingt pieds

## Le tourisme fluvial sur le territoire Rhône Saône

En raison de la crise sanitaire, l'activité touristique a particulièrement chuté en 2020, notamment pour les activités avec restauration et hébergement.

Pour la plaisance privée et la location de coques de plaisance, si l'on observe les passages aux écluses durant la période estivale (juillet-août-septembre c'est-à-dire celle qui a connu le moins de restrictions), on observe des chiffres à la hausse sur la Petite Saône, stables sur le Canal du Rhône au Rhin et en léger retrait pour la Grande Saône et le Canal du Rhône à Sète.

### Nombre de passages aux écluses clés du réseau



Bateaux de location & Plaisance privée

Canal du Rhône au Rhin  
écluse de Besançon

Petite saône  
écluse de Rupt/Saône

Grande Saône  
écluse de Seurre

Canal du Rhône à Sète  
Frontignan

été 2020

**637**

**2101**

**1343**

**1750**

Tendance



## Voies navigables de France

2, rue de la Quarantaine 69 321 Lyon Cedex 05  
Numéro vert national : 0 800 863 000  
Direction territoriale Lyon : 04 72 56 59 00

## Voies navigables de France - Avril 2021

Rédaction en chef : Cécile Avezard  
Conception, rédaction et réalisation : pôle communication

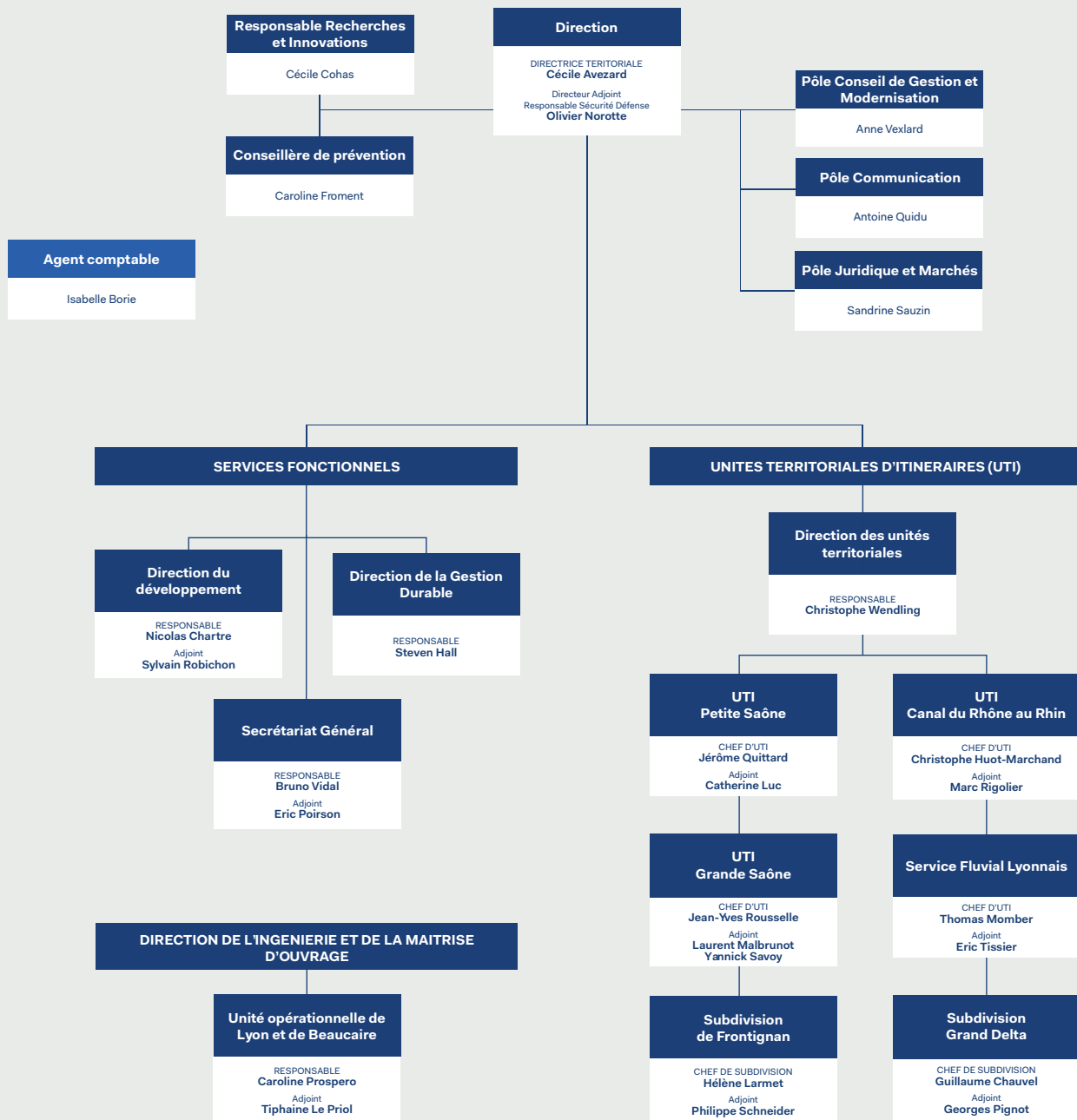
Impression :



Ce produit est issu de forêt gérées durablement et de sources contrôlées. Document imprimé avec des encres végétales.



# VOIES NAVIGABLES DE FRANCE RHÔNE SAÔNE



# CONTACTS VNF RHÔNE SAÔNE

## DIRECTION

**Cécile Avezard**  
Directrice territoriale

**Olivier Norotte**  
Directeur adjoint

2, rue de la quarantaine  
69 321 Lyon cedex 05

Tél : 04 72 56 59 04  
dir.rhonesaone@vnf.fr

## DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT

Tél : 04 72 56 59 24  
ddev.rhonesaone@vnf.fr

## DIRECTION DE LA GESTION DURABLE

Tél : 04 72 56 15 68  
dgd.rhonesaone@vnf.fr

## DIMOA UNITÉ OPÉRATIONNELLE DE LYON ET BEAUCAIRE

Tél : 04 72 56 15 68  
ing.rhonesaone@vnf.fr

## UTI PETITE SAÔNE

5, quai Vergy  
70 101 GRAY cedex

Tél : 03 84 65 11 02  
uti.petitesaone@vnf.fr

## UTI CANAL DU RHÔNE AU RHIN

Moulin St Paul  
18, avenue Gaulard  
BP 429  
25 019 BESANCON

Tél : 03 81 25 00 30  
uti.canaldurhoneaurhin@vnf.fr

## UTI GRANDE SAÔNE

26, quai des Marans  
71 000 MÂCON

Tél : 03 85 39 91 91  
uti.grandesane@vnf.fr

## SUBDIVISION GRAND DELTA

1, quai de la gare maritime  
13 200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85  
subdi.granddelta@vnf.fr

## SUBDIVISION FRONTIGNAN

Pointe de Caramus  
BP 90070  
34 110 FRONTIGNAN

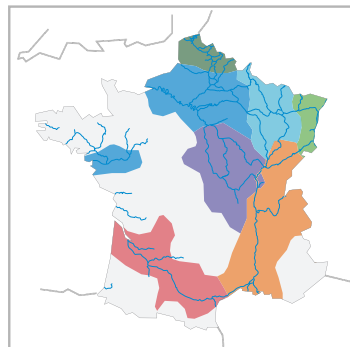
Tél : 04 67 46 65 76  
subdi.frontignan@vnf.fr

## SERVICE FLUVIAL LYONNAIS

4, rue Jonas Salk  
69 007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70  
sfl@vnf.fr

# DIRECTION TERRITORIALE RHÔNE SAÔNE



**625 km**

**de voies à grand gabarit**

Saône, Rhône, Petit Rhône (Arles/  
Saint-Gilles), Canal du Rhône à Sète

**335 km**

**de voies à petit gabarit**

Canal du Rhône au Rhin, Petite Saône

**220 km**

**de voies à petit gabarit inférieur**

Petit Rhône en aval de Saint-Gilles,  
Haut-Rhône, Embranchement de  
Beaucaire



**330** Agents

répartis de Port-sur-Saône et  
Montbéliard jusqu'à Sète

**140** Écluses

**85** Barrages

**24** Portes de  
garde

**4** Tunnels



# AMÉNAGEMENT ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES FLUVIAUX

1

Démarche partenariale  
pour un contrat de développement  
sur le Canal du Rhône au Rhin

25  
paquebots fluviaux  
sur le territoire Rhône Saône



## SCHÉMA D'AXE RHÔNE SAÔNE



VNF et CNR pilotent une démarche d'ensemble pour doter le bassin d'une politique publique partagée à l'échelle du bassin (fret fluvial et portuaire et tourisme fluvial). Les orientations ont été arrêtées en 2020, notamment avec les régions.

POUR LE TOURISME elles portent sur deux plans :

- conforter la filière des paquebots fluviaux en s'appuyant sur la dynamique initiée par les régions dans le cadre du projet de la « Vallée de la gastronomie »,
- développer le tourisme de proximité notamment sur le réseau à petit gabarit (Petite Saône, Haut-Rhône, Canal du Rhône à Sète).

Le plan d'actions aura comme constante, pour toutes les filières du tourisme fluvial, de prendre en compte les enjeux environnementaux et d'accompagner la modernisation de la flotte dans une logique de verdissement des motorisations (nouvelles motorisations et nouvelles énergies). Parmi les projets à concrétiser et déjà en cours : l'alimentation électrique Haute Puissance des paquebots fluviaux à quai.

## CONFÉRENCE DU CANAL DU RHÔNE À SÈTE



Dans le prolongement du rapport du CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable) sur l'avenir du Canal du Rhône à Sète, une conférence de territoire s'est tenue fin 2020, sous l'égide du Préfet Occitanie et sous le pilotage du Préfet François Lalanne, pour échanger avec l'ensemble des acteurs concernés et proposer les lignes directrices d'un projet pour ce canal.

Cette conférence s'est organisée autour d'une séance plénière inaugurale, puis de 4 ateliers en cercles plus restreints courant novembre : élus du territoire, environnement, fret fluvial, tourisme fluvial.

## VERS UN CONTRAT DE TERRITOIRE SUR LE CANAL DU RHÔNE AU RHIN

La démarche partenariale a été officiellement lancée sur le territoire du canal du Rhône au Rhin le 19 novembre 2020 lors d'un premier comité de pilotage regroupant la Région Bourgogne Franche Comté, VNF, les départements du Jura et du Doubs ainsi que les 8 EPCI mouillés bordant le canal. Elle est pilotée territorialement par la collectivité du Grand Dole pour une durée de 5 ans équivalents à la durée globale du premier programme d'actions du contrat. Les objectifs à court/moyen termes sont avant tout de renforcer, développer, structurer l'offre touristique fluviale et fluvestre des 179 km du linéaire gérés par la DTRS.

A long terme le contrat répond à des enjeux de développement plus larges: adapter l'offre aux nouveaux modes de consommation du tourisme, le «slow tourisme», davantage tourné vers de l'expérientiel et du durable; prendre en compte les nouvelles contraintes et pratiques occasionnées par la crise du COVID 19; mieux gérer la ressource en eau pour adapter l'offre fluviale en toutes saisons; dynamiser la voie d'eau et ses abords pour en faire un outil d'excellence de l'itinérance

touristique régionale (le CRR étant désigné comme itinéraire prioritaire à valoriser dans le cadre du nouveau Schéma Régional d'Itinérance Touristique de Bourgogne Franche Comté du fait de la présence de l'Eurovélo 6).

Enfin, l'un des enjeux majeurs du programme d'actions sera de faire du CRR une destination touristique différenciante et innovante des autres voies d'eau afin d'en accroître la fréquentation touristique dans les territoires traversés qui bénéficient alors des retombées économiques du tourisme fluvial et fluvestre.

Pour atteindre ces objectifs, VNF, en tant que développeur de la voie d'eau et partenaire technique, lancera en ce début d'année 2021 un marché d'étude de prestations intellectuelles pour mettre en lumière les opportunités de développement touristique fluvial/fluvestre sur le CRR. Cette étude, qui est le prérequis du cahier des charges d'un contrat de canal, associera l'ensemble des partenaires institutionnels et des collectivités territoriales du Canal du Rhône au Rhin.

## RÉFECTION DE FAÇADE FLUVIALE ET NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS À CHALON-SUR-SAÔNE

La Ville de Chalon-sur-Saône s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique d'aménagement de ses quais. Plusieurs projets ont déjà vu le jour : perrés, estacades, esplanades, cheminements doux. Ces projets ont été complétés en 2020 par la création d'un nouvel appontement pour péniches hôtel et bateaux de plaisance au quai Ste-Marie. La Maîtrise d'Ouvrage a été assurée par la Ville, avec le soutien technique et financier de VNF.

En parallèle, VNF a financé la rénovation de l'ensemble des équipements d'amarrage et d'accostage existant quai Gambetta et quai des Messageries (nouveau pieu pour les paquebots fluviaux de 135m et remise en peinture des anciens pieux en harmonie avec les nouveaux équipements du quai Ste Marie).

L'excellent partenariat entre la collectivité et les services de VNF a donc permis d'aboutir en 2020 à la requalification globale de la façade fluviale du centre-ville, confortant ainsi la ville dans son statut de ville portuaire majeure du val de Saône.



## DES ÉQUIPEMENTS POUR LE TOURISME FLUVIAL

Dans le cadre du développement et du renforcement de l'offre de plaisance sur le petit gabarit (Petite Saône, Canal du Rhône au Rhin) et le Canal du Rhône à Sète, VNF a réalisé en 2020 un inventaire des besoins en petites infrastructures de plaisance. Cette liste a été dressée en collaboration avec l'ANPEI (Association Nationale des Plaisanciers en Eaux Intérieures).

Poursuivant la démarche d'équipement engagée depuis quelques années, plusieurs opérations ont été réalisées sur le canal du Rhône au Rhin et la Petite Saône pour améliorer les conditions de trafic et créer de nouveaux lieux d'arrêt pour les bateaux. La Petite Saône a été pourvue de deux postes d'attente à l'écluse de Rupt-sur-Saône (amont et aval) et a bénéficié d'une réfection de pontons à Heuilley-sur-Saône. Sur le Canal du Rhône au Rhin, un ponton d'attente a été créé à l'écluse de Damparis. Des crédits ont été engagés fin 2020 pour la création début 2021 de deux postes d'attente à l'écluse des Fontenelles. Sur le canal du Rhône à Sète, un ponton flottant a été réalisé sur la commune de Maugeio. Un second ponton flottant, dont la réalisation est prévue début 2021, verra le jour sur la commune d'Aigues-Mortes.

## PAQUEBOTS FLUVIAUX : ÉQUIPEMENT DES APPONTEMENTS ET ÉTUDES À PORT-SAINT-LOUIS

VNF a poursuivi avec ses partenaires (collectivités, Grand Port Maritime de Marseille,...) les études visant à définir un programme d'aménagement des quais de Port-Saint-Louis-du-Rhône pour y définir la place des paquebots fluviaux, des bateaux de fret fluvial, des bateaux fluvio-maritimes de fret et des activités urbaines.



Ce travail est désormais achevé et le projet d'implantation d'un site d'accueil des paquebots fluviaux est calibré.

Sur la filière paquebots fluviaux, en droite ligne avec le schéma fluvial d'axe, VNF a étudié en 2020 la faisabilité économique d'une concession de service public pour équiper tous les appontements de la Saône et ceux du Rhône dans la métropole de Lyon.

Prochaine étape, le recrutement d'un concessionnaire et engagement des travaux en 2023.

## RÉNOVATION DU TUNNEL DE SAINT-ALBIN

Le tunnel-canal de Saint-Albin, inscrit à l'inventaire des monuments historiques, permet de court-circuiter un important méandre, offrant ainsi un raccourci d'environ 8 km aux bateliers et plaisanciers en croisière sur la Petite Saône.

Long de 681 m, cet ouvrage d'art rare est ici traité de façon monumentale par son concepteur, Philippe Lacordaire, qui a installé une véritable mise en scène des entrées du tunnel fluvial, réhaussée par le jeu des escaliers et des paliers. Les murs des tranchées d'approches règnent sur environ 400 m et culminent à près de 8 m de hauteur. Construits entre 1838 et 1842 (pour une mise en service en 1882) les murs des têtes se sont fortement dégradés, principalement sous l'action du phénomène de gel/dégel et ont fait l'objet de diverses campagnes de réparations, la première dès 1852.

Un projet de restauration et de réfection totale des murs des têtes amont et aval est engagé depuis 2020 par VNF, en collaboration avec la DRAC Bourgogne Franche-Comté, avec l'intention de réaliser la totalité des travaux nécessaires en quatre tranches annuelles pour un budget prévisionnel de 4,5 M€. Les travaux de la tête amont ont débuté en mars 2020 et devraient s'achever mi 2021, le chantier basculant alors sur la tête aval.



## CONVENTION FÉDÉRALE DE PÊCHE

Dans le cadre du partenariat entre VNF et la Fédération Nationale de Pêche en France, l'UTI Petite Saône et la Fédération de Pêche de Haute-Saône ont mis en place une coopération en lien avec les collectivités locales permettant d'ouvrir certaines sections de chemins de halage en accès aux véhicules motorisés pour les pêcheurs.

Cela marque la volonté commune d'œuvrer au dynamisme du loisir halieutique qui constitue un des piliers du développement touristique de ce territoire. Pour cela des Conventions de Superposition d'Affectation (CSA) ont été passées entre VNF et les mairies qui acceptent de prendre en charge la police de la circulation ainsi que les travaux d'entretien sur ces sections de halage. Simultanément, la Fédération de Pêche reprend à sa charge les obligations d'entretien, au travers d'un contrat de prestation des travaux concernés avec la municipalité. Au total, 7 CSA ont été signées, permettant l'ouverture de plus de 12 kms de chemins de halage à la circulation automobile pour les pêcheurs.



# LOGIS- TIQUE

## PROMOTEUR D'UNE LOGISTIQUE FLUVIALE DURABLE

**140**  
écluses  
sur le territoire Rhône Saône



**6 Mt**  
de marchandises  
transportées en 2019

**POUR LE TRANSPORT DE FRET** elles portent essentiellement sur deux plans :

- développer le report modal vers le fleuve,
- s'appuyer sur les ports maritimes de Marseille/Fos et de Sète et leurs dynamiques,
- développer les solutions fluviales en lien avec les collectivités locales pour renforcer l'économie circulaire et la logistique urbaine en lien avec les ports, dans le cadre de la transition énergétique et environnementale.

Le plan d'actions prendra pleinement en compte les enjeux environnementaux dans les ports de commerce et la modernisation de la flotte fluviale (nouvelles motorisations et nouvelles énergies).



© Photo VNF

La participation à ces ateliers a mobilisé une centaine d'acteurs : élus, services techniques de collectivités ou de l'Etat, établissements publics, acteurs économiques du fret et du tourisme, etc.

Les échanges ont été riches et VNF y a pleinement contribué, par des travaux préparatoires aux ateliers, des présentations techniques et une participation active aux débats.

En parallèle de ces ateliers, plusieurs réunions se sont tenues avec le Port de Sète et la Région Occitanie, pour approfondir et partager nos connaissances sur les questions relatives à

l'économie du fret sur le canal, aux dragages d'entretien du canal, à la restauration des berges.

Le rapport, qui doit être remis en 2021, doit permettre de présenter des **propositions d'orientations stratégiques**, et des **pistes concrètes** en vue d'un **projet de canal** intégrant l'ensemble des enjeux techniques, économiques et environnementaux, et s'appuyant sur une gouvernance renouvelée.

### UNE MISSION POUR DYNAMISER LE FRET SUR L'AXE MÉDITERRANÉE-RHÔNE-SAÔNE

Cécile Avezard, Directrice territoriale de VNF et nouvelle Présidente de l'agence de développement Medlink Ports, s'est vu confier par le Ministre délégué chargé des transports, Jean-Baptiste Djebbari, la mission de lui faire des propositions pour dynamiser le report modal sur l'axe Rhône-Saône. Il s'agira d'identifier les freins à lever pour dynamiser le fret fluvial sur l'axe Méditerranée-Rhône-Saône, accroître l'offre de solutions de transport massifiées performantes et développer ainsi le report modal sur cet axe. Le rapport sera remis mi 2021.

### LANCEMENT DU PROJET « POSTE DE COMMANDE CENTRALISÉ » DES OUVRAGES

Le projet national de modernisation de VNF est un ambitieux programme qui planifie la rénovation des infrastructures et l'intégration du numérique dans les modes de travail.

L'objectif est de permettre un service plus réactif et performant pour les clients et usagers de notre réseau. Les conditions de travail pour les personnels seront également plus sûres.

Pour la Direction Territoriale Rhône Saône, les ouvrages du réseau étant déjà largement automatisés, cela se traduira par la mise en place d'un «poste de commande centralisé» (PPC), qui contrôlera tous les ouvrages (écluses et barrages) et assurera le suivi du trafic en temps réel, la gestion hydraulique et la gestion de crise (accident fluvial, crue, étiage). Le PPC devrait se concrétiser à l'horizon 2025 et le site retenu pour son implantation est Chalon-sur-Saône.



© Photo VNF

### MISE EN SERVICE DU VALSAÔNA

Intégralement construit à St-Jean-de-Losne pour VNF, le VALSAÔNA est le premier bateau en Europe à respecter la nouvelle norme sur les émissions des Engins Motorisés Non Routiers « EMNR », il s'agit d'un véritable saut technologique pour le secteur fluvial. Conçu pour réaliser des travaux en milieu urbain sur le Rhône et la Saône, il est entré en action dès le mois d'octobre.



© Photo VNF

Equippé d'une grue, il permettra de réaliser efficacement et en toute sécurité de nombreux chantiers sur l'eau : enlèvement d'embâcles, pose de signalisation, installation de pontons, aménagements de quais, nettoyage de perrés... Ce projet a donné lieu en 2017 à une étude de recherche sur le développement de nouveaux systèmes de dépollution adaptés au secteur fluvial, à un appel à projets à destination des motoristes visant à accompagner le développement d'une nouvelle offre industrielle, et à un partenariat avec le motoriste John Deere.

### DRAGAGE DE L'EMBOUQUEMENT DE SAINT-GILLES

L'embouquement de Saint-Gilles permet aux navigants du Petit Rhône d'accéder à la première et seule écluse du canal du Rhône à Sète, long de 65 km. La configuration de cet embouquement a pour conséquence de retenir quantité de sédiments. Chaque crue vient y déposer son lot de matériaux. Une moyenne annuelle de 7 500 m<sup>3</sup> est mesurée par la cellule bathymétrique de la subdivision de Frontignan.

Afin de garantir un mouillage répondant au Règlement Particulier de Police (RPP), une opération de dragage est réalisée tous les 2 ans, par une entreprise. En 2020, après avoir obtenu de la DREAL un arrêté d'autorisation de dragage, c'est en régie avec la drague aspiratrice stationnaire (DAS) du centre d'exploitation de Palavas que ce chantier a été mené avec succès. Ce sont **30 000 m<sup>3</sup> de matériaux** qui ont été dragués et restitués en aval de l'embouquement vers des zones non naviguées en 30 jours, soit un rendement journalier de 1000 m<sup>3</sup>.



© Photo VNF

### OPÉRATION NETTOYAGE SUR LE CANAL DU RHÔNE À SÈTE

La subdivision Grand Delta a mené en octobre 2020 une opération de nettoyage du canal du Rhône à Sète sur une vingtaine de kilomètres entre Saint-Gilles et l'écluse de Nourriguier à proximité de Beaucaire, en lien avec la gendarmerie.



© Photo VNF

Repérés au préalable par des sondages bathymétriques, les épaves de voiture et autres obstacles immergés ont été sortis du canal grâce au ponton multifonctions tout juste sorti de maintenance.

Cette opération répondait à deux objectifs : la sécurité des navigants dont la coque des bateaux pouvait heurter ces obstacles et la lutte contre la pollution causée par les métaux lourds, fluides et autres éléments nocifs comme les batteries.

### MODERNISATION DU SLIPWAY D'ARLES

Sur le bassin Rhône-Saône, le slipway d'Arles permet le hissage et la mise à sec des bateaux afin de les réparer ou de les entretenir. Les travaux ont pris fin le 17 novembre 2020 : ils visaient la mise aux normes environnementales du site, ainsi que l'extension de la cale de halage pour pouvoir accueillir des unités de 135 m. La création de deux nouvelles voies, la réalisation d'un écran anti-bruit ont pu s'inscrire dans ce calendrier mais, compte-tenu de la complexité des travaux et de divers aléas, une troisième phase de chantier s'est avérée nécessaire pour finaliser la mise aux normes environnementales.

Celle-ci s'est déroulée entre juin et novembre 2020 et a permis de terminer la mise en œuvre des dalles d'étanchéité et des caniveaux du slipway, du réseau incendie, de deux voies pompier et de l'ensemble des VRD. Les navigants disposent désormais d'un outil rénové et amélioré.



© Photo VNF

### GESTION DU CONFINEMENT DE LA CRISE COVID

Lors du premier confinement, les agents de terrain de la Direction territoriale Rhône Saône se sont mobilisés pour maintenir les activités : la gestion hydraulique et le transport de fret.

Ainsi, les écluses du grand-gabarit sont restées ouvertes durant toute la période. Les niveaux de service offerts ont été discutés avec les agents, pour garantir leur protection et le respect des gestes barrières, et les représentants de la profession, pour répondre à leur besoin sur l'ensemble de l'axe Rhône-Saône, en coordination avec CNR.

D'une ouverture réduite sur la plage journalière, il a ensuite été organisé des « régulations » la nuit pour les convois prioritaires, et enfin un retour à un service normal durant la



© Photo VNF

phase de déconfinement. Des interventions ont également été organisées sur le petit gabarit. Sur le Canal du Rhône au Rhin, une opération d'enlèvement d'embâcles par voie d'eau a été nécessaire pour permettre à une péniche hôtel de rejoindre son lieu d'accueil.

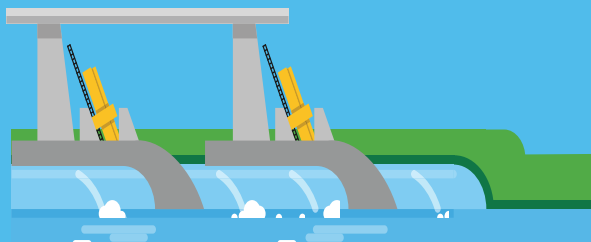


# RES-SOURCE

## GESTIONNAIRE GLOBAL DE LA RESSOURCE EN EAU

**85**  
barrages  
sur le territoire Rhône Saône

**5**  
passes à poissons



### SIGH : DÉCLINAISON LOCALE

VNF est un acteur essentiel de la gestion de la ressource en eau. Nos barrages jouent notamment un rôle essentiel en période de faibles eaux (étiage).

La morphologie de la Saône en période estivale serait bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui si les barrages ne jouaient pas leur rôle de maintien des niveaux d'eau.

Les milieux ont ainsi, au fil des siècles, atteint un nouvel équilibre écologique (frayères et zones humides) et d'usages (navigation, pêche, alimentation des nappes, des captages agricoles et industriels).

Cet équilibre, bien qu'artificiel car créé par l'homme, doit être entretenu.

C'est pourquoi VNF modernise sa gestion de l'eau et déploie au niveau national son **propre système d'information de la gestion hydraulique** (SIGH). Multiplication des capteurs terrain, centralisation des données, partage avec les autres acteurs de l'eau et exploitation de ces données pour mieux gérer nos ouvrages, tel est le programme SIGH, avec de premières concrétisations dès 2020.



© Photo VNF

### REGROUPEMENT D'ÉCLUSAGES

Le réchauffement climatique est là et réduit déjà la disponibilité de la ressource en eau. VNF se doit de participer à l'amélioration de la gestion de cette ressource. Le projet de modernisation y contribue, avec l'affirmation de sa fonction de gestionnaire de l'eau et l'instrumentation du réseau pour mieux appréhender les volumes prélevés puis restitués aux cours d'eau.

La cellule nationale de veille mise en place en 2020 vise à anticiper les impacts du manque d'eau sur la navigation et laisser au cours d'eau naturel le maximum de débit. C'est ainsi qu'en concertation avec les services de l'état, les unités territoriales ont déployé des mesures proportionnées aux enjeux des territoires :

- Sur le petit gabarit : consignes aux automates pour limiter les bassinées et, sur les deux premières dérivations du CRR, regroupement des bateaux.
- Sur la Grande Saône : regroupement des bateaux de plaisance pour les écluses en dérivation.

### NOUVEL ÉLAN POUR LE CONTRAT DE RIVIÈRE SAÔNE

VNF est un des 17 maîtres d'ouvrage à avoir signé l'avenant au contrat de Rivière Saône le 13 novembre dernier. Près de 50 actions, financées par l'Agence de l'Eau, le département et la région, sont programmées dans cet avenant dans les 2 ans à venir pour un montant total prévisionnel de dépenses de 4 millions d'euros.



© Photo VNF

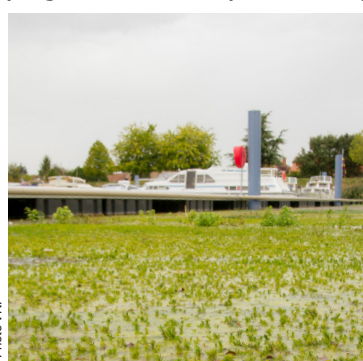
Il s'agit d'un nouvel élan pour le contrat de Rivière Saône, corridor alluvial et territoires associés.

Dans le cadre de cet avenant financier, VNF s'engage à poursuivre la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes et le suivi des travaux de restauration de la Losne du Breuil.

Mais bien au-delà de ce contrat de rivière, VNF lutte contre les espèces invasives depuis 2011 et a investi plus de 500 000 €, rien que sur la Saône et la Petite Saône sur les seules espèces de l'érable Negundo, la Jussie et du Myriophylle hétérophylle. Ces actions sont subventionnées par l'Agence de l'Eau et des fonds européens.

### LUTTE CONTRE LES PLANTES AQUATIQUES INVASIVES

Le Myriophylle hétérophylle est une plante qui altère les milieux aquatiques et gêne fortement la navigation. La progression de cette plante exotique envahissante sur le réseau est extrêmement rapide.



© Photo VNF

Les réseaux du Centre et du Nord-Est ont été envahis en l'espace de quelques années. Le nord du bassin Rhône Saône commence à être touché, notamment le petit gabarit et le port de Saint-Jean-de-Losne.

Les équipes de terrain ont travaillé tout l'été d'arrache-pied pour réduire la gêne occasionnée à la navigation. Une expérimentation d'envergure est en préparation sur la gare d'eau de Saint-Jean-de-Losne. Elle associera usage de biotechnologies (bactéries qui dégradent les nutriments), de colorant-occultant (qui limite la photosynthèse) et de dispositifs de brassage. Le suivi scientifique, qui sera assuré par le Laboratoire de l'Université de Lorraine, débutera en mars 2021, et l'opération expérimentale en mars 2022. VNF s'engage sur un budget de plus de 100 000€ sur deux ans. Cette opération revêt un intérêt national et s'inclut dans le Plan National d'Actions de VNF contre le Myriophylle hétérophylle.

### VALORISATION AGRICOLE DES SÉDIMENTS

Des opérations de dragage sont réalisées en continu sur les 65 km du Canal du Rhône à Sète. En moyenne 70 000 m³ de matériaux sont extraits du canal chaque année, dont 50 000 m³ sont stockés en casier de ressuyage. La difficulté majeure reste de trouver des pistes de valorisation permettant de libérer ces casiers pour les prochains dragages.

Depuis 2019, des essais sont engagés en partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Hérault pour une utilisation en milieu agricole. Le premier essai réalisé sur 10 ha de culture de pois chiche démontre un intérêt positif sur la restructuration du sol par apport d'éléments fins : sur des sols lessivés, ils permettent en milieu méditerranéen de mieux retenir l'humidité, d'améliorer et d'augmenter la germination des graines. L'agriculteur est satisfait de l'essai et souhaite reconduire ce type d'apport. Une convention entre VNF et le CEREMA est en cours de signature, pour nous accompagner vers une mise en place réglementaire et pérenne de cette valorisation agricole.



© Photo VNF

### CONFORTEMENT DE DIGUES À DELUZ

VNF a engagé en 2020 deux chantiers de confortement de digues d'un total de plus de 2M€ dans l'agglomération de Besançon, avec la mise en place de mesures spécifiques de préservation des espèces protégées.

A ce titre à Deluz, au printemps 2020, VNF a mis en place une bâche pour éviter la nidification des martins-pêcheurs sur le site des travaux qui se sont déroulés durant l'été. Un dispositif scientifique et expérimental a été confié à la ligue de protection des oiseaux (LPO), pour la capture et le nourrissage de couleuvres vipérines mises en captivité in-situ, relâchées à l'issue du chantier. Dès la fin des travaux, de nouveaux habitats et des systèmes échappatoires ont été installés sur les berges.



© Photo VNF

Sur le chantier de Roche-lez-Beaupré, quelques kms en aval, ce sont des castors qui sont venus s'installer dans le canal au début du chantier en janvier 2020. Avec l'appui d'écologues, et après avoir eu confirmation que la présence du castor sur le bief n'était pas viable à long terme, en raison de l'absence de végétation, les travaux ont pu continuer avec des mesures de protection de l'entrée du terrier. Cette zone a été préservée et traitée seulement à l'automne, en même temps que le terrassement méticuleux du terrier pour effaroucher les castors et les inviter à rejoindre des zones naturelles de la rivière à proximité immédiate, que VNF a au préalable aménagées pour les rendre propices à une implantation pérenne des castors.

### WEBINAIRE FINANCEMENT VERDISSEMENT DE LA FLOTTE

Dans la continuité du colloque organisé en 2019 sur ce thème, VNF a engagé le vendredi 16 octobre un cycle de web-conférences sur la politique de transition énergétique et plus largement de l'innovation dans le secteur fluvial.

Ce sont près de 300 acteurs de la filière (transporteurs, chargeurs, gestionnaires d'infrastructures, acteurs portuaires, fournisseurs et équipementiers), qui se sont mobilisés en faveur d'un nouveau modèle de transport fluvial décarboné et encore plus écologique. Ce webinaire leur a permis de maîtriser les différents dispositifs de financements du verdissement des flottes en vue d'accélérer la transition du secteur fluvial et de renforcer son attractivité.

VNF coordonne un programme de financement pour la modernisation et l'innovation de la flotte, le PAMI, abondé par l'Etat, l'Ademe et les régions PACA et Ile-de-France.

Le webinaire a été également l'occasion de présenter d'autres guichets parfois méconnus des opérateurs soucieux d'investir dans le verdissement des flottes : les fonds FEDER régionaux, les CEE (certificats d'économie d'énergie), les aides à l'innovation de la BPI ou aux développements des territoires portés par la Banques des Territoires...

Soucieux de fédérer les énergies et les initiatives, VNF proposera d'autres rendez-vous numériques sur cette thématique avant un nouveau colloque dédié en 2021.



Sur la Petite Saône, les agents ont été mobilisés pour finaliser les travaux sur les portes de garde de Poncey et permettre aux péniches de commerce de rejoindre le bassin de la Seine.

Cette période a démontré notre capacité à nous adapter dans des délais courts pour maintenir nos missions de service public, en lien avec la profession et nos partenaires.



© Photo VNF